

Jean-Marc NAVARRET

Diplômé d'Etudes Supérieures
Droit Notarial

NOTAIRE

Centre Kennedy
B.P.10
65311 LALOUBERE CEDEX

Tél. : 05 62 51 26 22

Fax. : 05 62 51 35 57

Réception 9h-12h & 14h-19h
De Préférence sur Rendez-vous
Etude fermée le Samedi
PARKING GRATUIT

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Maître Jean-Marc NAVARRET Notaire à LALOUBERE,

CERTIFIE ET ATTESTE QU'IL VA ETRE ACQUIS PAR :

1°/ Monsieur DUPETIT Pascal Christophe, gérant de société,
Né à AGEN (Lot et Garonne) le 5 août 1972.

Célibataire non pacsé.

2°/ Mademoiselle SAUBOT Valérie Josiane, VRP exclusif,
Née à BAYONNE (Pyrénées Atlantiques) le 22 octobre 1976.

Célibataire non pacsée.

Demeurant tous deux à 65290 JUILLAN - 26 rue des Pyrénées.

A concurrence de moitié indivise chacun .

DE Mr. CAILLAU André,

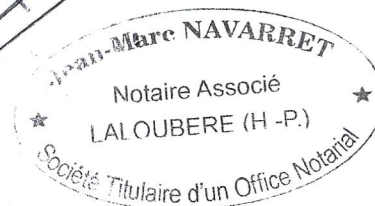
Une parcelle en nature de pré à vocation de terrain à bâtir
située commune de LOUEY (Hautes-Pyrénées) Chemin de Lannepredouse,
cadastrée section A n° 759 lieudit Lannepredouse pour une contenance
de 11a 03ca.

Formant le lot A du lotissement déclaré "CAILLAU".

L'entrée en jouissance des acquéreurs et le transfert de pro-
priété, s'effectueront à la signature de l'acte de vente notarié.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation.

A LALOUBERE le 15 avril 2011



maître d'ouvrage **Mr et Mme DUPETIT Pascal et SAUBOT Valérie**

lieu de construction **Chemin de Lanneprédouse
65290 LOUEY**



ATTESTATION DE CONFORMITÉ

RT 2005

La réglementation thermique que tout bâtiment neuf doit respecter est définie par :

- le décret N° 2000-600 du 23 Mai 2006 portant modification du code de la construction
- l'arrêté du 24 Mai 2006

Elle est caractérisée par le respect de 3 exigences :

- respect des caractéristiques minimales ou garde-fous
- respect de la consommation conventionnelle d'énergie de référence
- respect du confort d'été

Cette construction a fait l'objet d'une étude thermique, à partir des plans et descriptifs fournis.

Les résultats de cette étude sont les suivants :

CARACTÉRISTIQUES MINIMALES

respect des caractéristiques thermiques minimales **OUI**

CONSOMMATION CONVENTIONNELLE D'ÉNERGIE

Ubât =	0,363	Ubât réf =	0,417		
Cep =	136,0	Cep réf =	155,8	Performance en Cep =	12,75 %
Cep' =	127,1	Cep max =	190,0	Respect du Cep	OUI

CONFORT D'ÉTÉ

Tic **31,17** Tic réf **32,5** Respect du Tic **OUI**

MODE DE CHAUFFAGE UTILISÉ

Electricité

Installation de chauffage individuel

Zone 1 Panneaux rayonnants

Zone 2 Convecteurs

MODE D'EAU CHAUDE SANITAIRE UTILISÉ

Electricité

Caractéristiques du système de production d'eau chaude sanitaire

Capacité **300 l**

Constante de refroidissement **0,17**

bureau d'études thermiques

constructeur de maisons individuelles CMI



le 25/01/2012



6432601

11/94/

L'AN DEUX MILLE QUATORZE,
LE VINGT OCTOBRE

A TARBES (Hautes-Pyrénées), 7, Place Jean Jaurès, au siège de
l'Office Notarial, ci-après nommé,

Maître Isabelle BANDERA-TOULOUSE, Notaire soussigné, membre de
la Société Civile Professionnelle «Frank CARNEJAC, Marc CHATEAUNEUF,
Isabelle BANDERA-TOULOUSE, Marie-Christine SEMPE et Pierre-Henri
TOULOUSE, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à
TARBES, 7, Place Jean Jaurès,

A RECU le présent acte de PARTAGE D'INDIVISION
CONVENTIONNELLE à la requête de :

COPARTAGEANTS

1° Monsieur Pascal Christophe DUPETIT, chargé de clientèle, demeurant à
LOUEY (65290) 10 chemin de Lanneprédouse.

Né à AGEN (47000) le 5 août 1972.

Célibataire.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Est présent à l'acte.

2° Mademoiselle Valérie Josiane SAUBOT, VRP, demeurant à TARBES
(65000) 1 rue Gabriel Fauré Rés. G. Fauré, Bât. B.

Née à BAYONNE (64100) le 22 octobre 1976.

Célibataire.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Est présente à l'acte.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité entre eux, enregistré au greffe du
Tribunal d'instance de TARBES le 22 octobre 2013.

Contrat non modifié depuis lors.